

TRAVAUX DE LA NONETTE

CONFORTEMENT DES DIGUES DE SENLIS ET DE VILLEMÉTRIE

Le point sur l'avancement des travaux

• Après une phase de préparation du chantier (création des voies d'accès pour les engins, approvisionnement en matériaux et défrichage), les travaux ont commencé le 6 juillet.

• Les travaux sur la partie de la Nonette située à Villemétrie ont été achevés fin août. Les travaux à Senlis se termineront en décembre, après la réhabilitation du déversoir.

Retour sur les étapes clés

• La mise "hors d'eau" du déversoir à Senlis

Le déversoir doit faire l'objet d'une remise en état avec le confortement de la digue. La mise à nu de l'ouvrage a permis d'observer les fondations et définir les travaux à mener (voir page 2). Un busage provisoire a été mis en place afin de continuer d'alimenter le Saint-Urbain. Le débit existant a été maintenu.



• Le reprofilage des digues de Villemétrie et Senlis

Les digues de Villemétrie et de Senlis ont été reprofilées au mois d'août. La digue a été décaissée (retrait des matériaux de surface) puis rechargée et compactée en matériaux drainants. Un géotextile a été posé pour étancheifier la digue, qui a ensuite été rechargée en terre pour atteindre la cote prévue dans le projet.



• Pose des palplanches à Villemétrie et Senlis

Les palplanches ont été enfoncées par vibrofonçage dans la digue sur près de 4 mètres de profondeur, pour assurer l'étanchéité de la digue. L'opération a eu lieu au mois d'août.

Ces palplanches sont des pièces de tôle emboîtées les unes dans les autres, dont la jointure est garantie par une résine. ■



FINANCEURS



Votre
collectivité
de proximité



PARTENAIRE



ENTREPRISES

Maitrise d'Oeuvre : SAFEGE

Chargé de travaux : Vinci
construction maritime et fluviale

Coordinateur Sécurité et
Protection de la Santé : SOCOTEC

Architecte : AEI

SITE INTERNET :
oise-aisne.net

COURRIEL :
entente@oise-aisne.fr

TELEPHONE :
03 44 38 83 83

FACEBOOK :
@EptbOise

TWITTER :
@EptbOise

■ La spécificité du déversoir

Le rôle du déversoir

Lorsque la rivière atteint le niveau maximal de protection de la digue, l'eau est évacuée au niveau du déversoir, pour éviter le risque de rupture de la digue. À Senlis, le déversoir a également un rôle d'alimentation du Saint-Urbain depuis la Nonette, permettant de préserver les zones humides.

Un ouvrage classé Monument historique

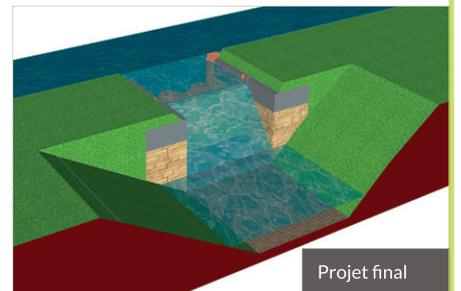
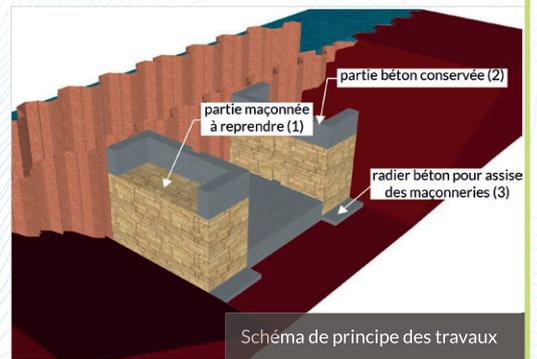
Le déversoir est classé Monument Historique depuis 2016, du fait de ses fondations d'époque, estimées au 17^{ème} siècle. Sa restauration répond donc à des contraintes particulières et a nécessité un travail collaboratif avec l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction régionale des Affaires Culturelles et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

La réhabilitation

Le soubassement en pierre de taille sera restauré (1), et les pierres seront rejointoyées par une entreprise spécialisée. La partie en béton (2), datée de la 2^{nde} guerre mondiale, sera nettoyée et les fissures comblées. Une réhausse en pierre de taille sera nécessaire (30 cm environ). À l'intérieur, du béton sera coulé pour stabiliser l'ouvrage (3). La majeure partie sera ensuite recouverte de terre végétale.



Le déversoir sera remis en eau à l'issue des travaux. Des enrochements seront installés dans l'axe d'écoulement vers le Saint-Urbain, qui conservera le même débit qu'avant travaux. ■



■ Prochaines étapes

- **Le confortement du déversoir à Senlis** : les travaux de confortement du déversoir seront réalisés vers mi-septembre, pour une durée d'opération comprise entre 15 jours et un mois.
- **Fin de la pose des palplanches et du reprofilage de digue** : une fois les travaux achevés sur le déversoir, les palplanches seront installées aux abords de l'ouvrage pour finaliser le chantier, en novembre. Une recharge en terre végétale et l'ensemencement resteront à réaliser. ■

■ Financement de l'opération

Le coût prévisionnel des travaux de confortement de la digue de la Nonette et du déversoir s'élève à 1,2 million d'euros HT.



Financeurs :

- Etat (40%)
- Conseil Départemental de l'Oise (39%)
- Ville de Senlis (17%)
- SANEF (4%)



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site web
de l'Entente Oise-Aisne :
oise-aisne.net

Contacts

• Pour toutes questions techniques :

Maîtrise d'œuvre : Safege
Madame Belkoubbi
kawtar.belkoubbi@safège.com

• Pour toutes questions relatives aux travaux :

Conducteur de travaux : Vinci Terrassement Fluvial et Maritime
pierre.michel@vinci-construction.fr
06 24 02 11 95

• Pour toutes autres questions :

Maîtrise d'ouvrage :
Entente Oise-Aisne
eve.baradel@oise-aisne.fr
03 44 38 29 27